



Intitulé de la formation : **BEPECASER Mention 2 ROUES**

Projet de formation (objectifs) :

- Passer avec succès les épreuves d'admission du BEPECASER mention « deux-roues » ;
- Former des conducteurs d'âges et d'aptitudes différents à la conduite et à la sécurité des véhicules à deux roues à moteur ;
- Savoir animer des actions d'éducation concernant la sécurité routière, notamment en milieu scolaire ou périscolaire ;
- Etre capable de mener des actions de perfectionnement des usagers et conducteurs de deux-roues à moteur.

Prérequis :

- être titulaire du BEPECASER
- être titulaire d'une autorisation d'enseigner
- être titulaire du permis A.

Programme : conforme à l'arrêté du 03 mai 2010.

I.) LES UTILISATEURS ET L'USAGE DES DEUX ROUES

1. Être capable d'analyser les tâches de la conduite des motocyclettes et cyclomoteurs.
2. Avoir des notions de physiologie.
 3. Avoir des notions sur les systèmes homme, machine, environnement.
4. Comprendre les particularités de l'apprentissage des deux roues.
5. Comprendre et connaître les éléments de statistiques.

II.) LA CIRCULATION DES DEUX ROUES

1. Avoir des notions sur le réseau routier.
2. Connaître et comprendre les caractéristiques du parc des deux roues.
3. Connaître et comprendre la réglementation de la circulation.
4. Avoir des notions sur l'assurance des deux roues.
5. Connaître et comprendre les éléments de statistiques.

III.) LES VEHICULES

1. Avoir des notions de mécanique.
2. Avoir des notions de dynamique.
3. Avoir des notions sur la sécurité active et passive.
4. Avoir des notions d'histoire des deux roues.

IV.) LA SECURITE DES DEUX ROUES

1. Comprendre et être conscient de l'influence des facteurs de l'insécurité.
2. Connaître et comprendre les moyens mis en œuvre pour la sécurité.
3. Connaître et comprendre les éléments de statistiques.

V.) LA PEDAGOGIE DE LA CONDUITE DES DEUX ROUES

1. Comprendre la finalité de la formation.
2. Comprendre les différents programmes dans l'enseignement.
3. Être capable de maîtriser les objectifs pédagogiques.
4. Être capable d'organiser une progression d'apprentissage de la conduite des cyclomoteurs et des motocyclettes.
5. Être capable d'adapter son enseignement.
6. Être conscient de procéder aux différentes formes d'évaluation

VI.) LA REGLEMENTATION DE L'ENSEIGNEMENT DE LA CONDUITE DES VEHICULES A DEUX ROUES

1. Connaître et comprendre les règles spécifiques à l'enseignement de la conduite des véhicules à deux roues.
2. Avoir des notions sur les différents partenaires chargés de la formation des cyclomotoristes.
3. Avoir des notions sur la réglementation des activités des jeunes.
4. Connaître et comprendre les programmes officiels de formation des cyclomotoristes et de l'attestation de sécurité routière.

VII.) LES STAGES PRATIQUES

- Faire l'expérience de stages pratiques et comprendre leur utilité.

Ces stages doivent être effectués :

- Dans un (ou des) établissement d'enseignement de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière spécialisé dans l'enseignement de la conduite des deux roues ;
- et/ou dans un ou des organismes formant des jeunes à l'usage des deux-roues.

Profil des formateurs : titulaires du BAFM et de l'autorisation d'enseigner, titulaire du BEPECASER mention Deux-roues et de l'autorisation d'enseigner depuis au moins trois ans pour la partie technique.

Durée : 210 heures réparties sur 6 semaines de 35h non consécutives.

Rythme : 7h / jours et 5 jours par semaine (du lundi au vendredi).

Support(s) de formation / moyens utilisés : Code de la Route (édition LA BAULE), Revues d'actualités pour les modifications réglementaires, tableau blanc, paper-board, ordinateur, vidéoprojecteur, motos Yamaha XJ6 et MT07, véhicule suiveur Renault Kadjar boîte auto, moyen de transmission radio.

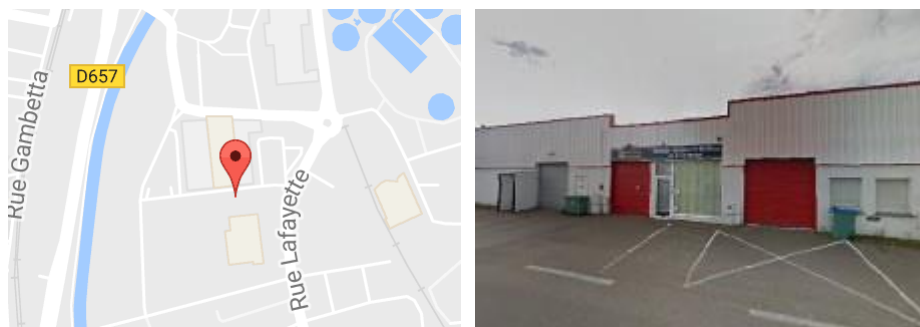
Lieu : Parc d'activités LAFAYETTE – MAXEVILLE – 54320

Modalités de règlement : chèque, en fin de stage ou prise en charge par un financeur (OPCA, FONGECIF, Pôle Emploi....).

Modalités d'inscription : par retour du bulletin d'inscription jusqu'à la veille du 1^{er} jour de stage

Plan et moyens d'accès au centre de formation :

Depuis l'A31 sortie Nancy centre, Maxéville.
Depuis Nancy centre, direction Maxéville, Metz.
Bus STAN ligne 19 arrêt LAFAYETTE.



Résultats globaux annuels : 3 candidats reçus sur 3 présentés (100%).

Suite de parcours : Mention Groupe Lourd.

Modalités de suivi des stagiaires :

- Remise d'un questionnaire en fin de stage
- Recueil des changements de situation (information recueillie sur appel téléphonique aux stagiaires)
- 3 et 6 mois après la fin de la formation qualifiante, les stagiaires font l'objet d'une enquête de suivi en termes de placement ou de suite de parcours de formation. Ces informations sont collectées sur appel téléphonique et transmis, s'ils en font la demande, aux donneurs d'ordres.

Modalités d'évaluation des stagiaires :

Le formateur réalise des évaluations formatives chaque vendredi, en ce qui concerne les fiches thématiques, et les 5^{ème} et 6^{ème} semaines concernant la pédagogie en circulation et hors circulation ainsi que la maniabilité du véhicule.